

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DES HAUTS-DE-FRANCE

Avis n°2022-08

Avis du CSRPN Hauts-de-France relatif au catalogue des végétations des Hauts-de-France

Contexte

Le Conservatoire Botanique National (CBN) de Bailleul révisé actuellement son catalogue de la végétation des Hauts-de-France. Cette mise-à-jour résulte de plusieurs évolutions :

- Révision de la liste des végétations du nord de la France et de leurs critères de détermination, à l'occasion de la publication « Végétation du nord de la France » (Catteau et al., 2021) ;
- Révision des critères d'évaluation patrimoniale des végétations, depuis la dernière évaluation (Duhamel & Catteau, 2014 ; Prey & Catteau, 2014), en particulier pour l'adaptation des critères en fonction de la méthode UICN de liste rouge des écosystèmes (Bland et al., 2016) ;
- Application de l'évaluation patrimoniale à l'échelle de la nouvelle région Hauts-de-France (l'évaluation patrimoniale de 2014 portait sur les anciennes régions Picardie et Nord/Pas-de-Calais) ;
- Mise en cohérence de la méthode d'identification des habitats déterminants de ZNIEFF avec la méthode adoptée pour les espèces à l'échelle régionale.

Sont soumises à l'avis du CSRPN, les méthodes concernant :

- la hiérarchisation des enjeux patrimoniaux concernant la végétation des Hauts-de-France ;
- la définition des habitats EUNIS déterminants de ZNIEFF ;

Elles ont fait l'objet d'une première présentation en GT connaissance du CSRPN, le 24 mai 2022. Les remarques émises lors du GT ont été intégrées en amont de la séance plénière et une nouvelle version des documents a été transmise aux membres.

Avis du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel des Hauts-de-France

Le CSRPN émet un satisfecit pour la sortie de ce catalogue qui permettra d'affiner et de mieux prendre en compte l'évaluation des enjeux liés aux formations végétales présentes en région Hauts-de-France.

Quelques remarques émises en séance plénière et lors du GT méritent cependant une attention toute particulière :

- Besoin d'évaluer la possibilité de monter des programmes d'acquisition des connaissances sur les végétations à toutes les échelles (locales, départementales, régionale) afin de pouvoir renforcer la robustesse des critères retenus sur le plan statistique et affiner leurs évolutions tendancielles.
- Une révision des listes tous les 5 à 10 ans semble suffisante en lien avec les révisions des autres listes associées (syntaxons patrimoniaux, syntaxons déterminants de ZNIEFF, habitats éligibles au titre des APPHN fixé par arrêté ministériel...)
- Autant que possible, il serait souhaitable d'imposer des analyses phytosociologiques au sein des études d'impacts à l'échelle de la région Hauts-de-France. Un travail conjoint est certainement à mener avec les services instructeurs. Par ailleurs la réalisation de relevés

phytosociologiques doivent amener à une évaluation plus fine de l'état de conservation des habitats naturels. Cette évaluation est nécessaire pour leur prise en compte dans la séquence ERc et notamment lors d'actions de restauration de ces dits-habitats afin de mieux juger la plus-value écologique envisagée.

- Organiser les modalités de transmission des données de végétations des différentes structures professionnelles et associatives en attendant les transferts possibles via la plateforme DEPOBIO.
- Poursuivre à terme l'analyse de l'évolution des menaces qui pèsent sur les végétations en y intégrant autant que possible une analyse de l'état de conservation des syntaxons.
- Besoin de recueillir des informations sur tous les syntaxons même banals afin de mieux appréhender les évolutions tendanciennes de ceux-ci à moyen ou long terme.

Fait le 06 novembre 2022

À Amiens

Le Président du CSRPN Hauts-de-France,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Franck Spinelli', written over a horizontal line.

Franck SPINELLI